

Compte rendu de l'atelier n°4

Quels échanges entre les Nord et les Suds à l'heure de la mondialisation ?

Introduction par Gustave Massiah (membre du Centre de recherche et d'information pour le développement - CRID)

Animatrice : Yveline Nicolas (association Adéquations)

Intervenants (par ordre de prise de parole) : Catherine Aubertin (IRD) ; Norbert Gami (Association pour la Nature et le Développement - AND, Congo-Brazzaville) ; Michel Faucon (Crid) ; Régis Garrigue (Association Help Doctors) ; René Joly Assako Assako (Groupe de Recherche sur les Villes d'Afrique - GREVA, Cameroun)

Première partie

Gustave Massiah (GM) introduit l'atelier en posant la question suivante : comment réfléchir les échanges Nord/Sud du point de vue de l'engagement et de la société civile ?

Partant du principe que ces rapports dépendent du contexte, la réflexion nécessite une mise en perspective historique. GM s'engage dans une périodisation en partant du présent :

- Période de crise structurelle que nous vivons actuellement ;
- Période d'où nous sortons, phase néolibérale de la mondialisation capitaliste ;
- Période 1960-1980, sociale-libérale, période forte de la décolonisation ;

Dans chacune d'elles, il est possible de mettre en confrontation une logique dominante du système et logique anti-systémique.

La profonde crise que nous vivons aujourd'hui est celle du système libéral et du capitalisme. Elle se développe dans quatre dimensions : sociale, écologique, géopolitique, idéologique.

La question des rapports N/S pourrait alors être envisagée selon trois perspectives possibles :

- une issue néoconservatrice : répressions, déstabilisation menant à la guerre ;
- une refondation du système capitaliste, passant par de nouvelles formes de régulation : proposition de Greenddeal (voir par exemple le rapport Stiglitz) ;
- des possibilités de rupture et de dépassement du système capitaliste. Quelles seraient ces possibilités ? C'est ce qui fait débat actuellement.

Avant, le modèle de nos sociétés était basé sur les acteurs "État" et "Entreprise". Maintenant rentrent aussi en jeu les collectivités et les mouvements sociaux. L'État n'est plus le seul vecteur de changement social. GM prend l'exemple du mouvement altermondialiste qui est selon lui une alternative à la logique de domination du capitalisme néolibéraliste : il le définit comme une nouvelle orientation géostratégique.

GM identifie quatre éléments nouveaux susceptibles de modifier les rapports N/S :

- l'opinion publique dans les pays du Sud = un véritable pari démocratique ;
- l'expertise citoyenne ;
- les changements démographiques des Suds, notamment leur incidence dans le milieu scolaire ;
- l'émergence d'une nouvelle marche vers l'indépendance qui n'a pas encore été vraiment acquise.

La parole est donnée à l'auditoire qui réagit principalement sur deux thèmes :

- Premièrement à propos de l'éducation scolaire : qui décide des programmes scolaires ? Des élites influencées par et formés en France, ou dans leur pays ? Peut-on alors parler de "vraie éducation" ? En réponse, GM précise que c'est un élément intéressant à appréhender comme vecteur de changement, non pas dans sa dimension

bonne ou mauvaise. L'éducation offre de nouvelles ouvertures aux populations et peut leur permettre de se mouvoir ;

- Deuxièmement, une intervention lance le débat sur la production agricole. GM estime qu'il faut réfléchir aux transformations des rapports de production (par exemple la maîtrise des semences par les paysans) : la famine n'est pas un phénomène naturel. Les mouvements paysans doivent s'attacher à ces questions. Enfin, GM propose une autre orientation possible des débats en signalant que la question de la démocratisation et du développement se pose selon lui d'abord par grandes régions et non pas par pays.

Catherine Aubertin (CA), de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) intervient sur les conventions internationales de l'environnement. Elles sont, selon elle, un formidable lieu d'observation des relations Nord/Sud. Elle décline ses arguments comme suit.

La biodiversité et le climat sont des termes qui reflètent des rapports de domination économique : ce sont des biens du club du Nord. La croissance verte est une nouvelle opportunité du capitalisme. Seule la propriété est considérée comme un gage de préservation des ressources et c'est par des droits de propriété qu'on veut résoudre tous les problèmes liés à l'environnement (droit des peuples autochtones, droits de pollution...). En réalité Nagoya s'est traduit en accord commercial, en cadre d'échange et d'appropriation des ressources génétiques. De même, à Cancun : chacun attend des efforts de l'autre. Il y a un mouvement général de marchandisation de l'écologie (crédits carbone, mécanismes REDD...) et des ressources immatérielles (connaissances associées, carbone non émis...).

Les deux grandes rencontres de Nagoya (Convention sur la diversité biologique) et Cancun (Convention sur le climat) se rejoignent sur trois priorités : celle de la nouvelle économie verte, celle de la gouvernance internationale de l'environnement et celle de l'éradication de la pauvreté. Ces trois priorités correspondent aux trois aspects du fameux « Développement Durable » : environnemental, social et économique. En seraient-elles un nouvel « avatar » ?

Norbert Gami (NG), anthropologue, est co-fondateur de l'Association pour la nature et le développement (AND), créée par des chercheurs congolais. Cette association intervient dans la gestion durable des forêts du bassin du Congo et met l'accent sur l'implication des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles. Le contexte international fait que cette sous-région est tellement inondée de nouveaux concepts type "développement durable", qu'il est bien difficile de les appliquer sur le terrain. Le gouvernement congolais a créé une Direction générale du développement durable pour répondre à l'afflux d'initiatives et de fonds internationaux, mais sans comprendre ce que c'est et avec l'impression que les porteurs de ces concepts ne sont guère mieux renseignés que leurs prétendus bénéficiaires. Les institutions du Nord génératrices d'une manne et de projets que les États du Sud ne peuvent s'offrir le luxe de refuser, définissent des termes qui ne sont pas forcément adaptés aux réalités locales. Les grands projets de gestion et de conservation des ressources naturelles notamment, prennent trop rarement en compte la dimension humaine. Les communautés, considérées comme des éléments perturbateurs, sont souvent mises en marge des négociations et leur savoir est méprisé. L'enjeu de l'association est de permettre aux membres de ces communautés, qui ne bénéficient pas de la formation adéquate, de parvenir à la table de discussion. Durant le débat, NG explique pourquoi un anthropologue est mieux à même de comprendre les représentations et les revendications des communautés locales, et comment ce médiateur peut, par exemple, expliquer aux populations des concepts en des termes accessibles localement.

NG évoque quelques avancées notables dans la gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo. Par exemple, la certification FSC (Forest Stewardship Council) mobilise plusieurs indicateurs dans lesquels la dimension humaine est prise en compte, notamment par la redistribution d'un pourcentage des bénéfices aux populations.

Après ces deux interventions, une place est laissée au débat. Il s'oriente, d'une part, sur la question de la prise en compte des populations locales. Une réaction assez vive, revendiquant le droit des populations locales à "sortir de leur forêt" pour aller voir ce qui se passe dans le monde, est suivie d'une autre, soulignant l'importance des échanges entre les opérateurs externes et ces communautés : chacun peut apprendre de l'autre et chaque connaissance peut-être prise en compte. NG se prononce en faveur de cette seconde intervention : pour lui, la volonté des Européens voulant bloquer les échanges avec les Pygmées, sous prétexte de ne pas les "dénaturer", est irrecevable. Si c'est ce que les peuples Pygmées souhaitent, on doit les aider à avoir les capacités pour échanger avec l'extérieur, dans un rapport plus égalitaire en leur apportant les outils de communication nécessaires.

GM termine cette première partie de l'atelier en revenant sur les mouvements sociaux. Ils peuvent répondre à l'urgence actuelle, s'ils se construisent collectivement, de manière à pouvoir intervenir sur la scène internationale ou à influencer les dirigeants et à contrebalancer la logique violente de la marchandisation.

Seconde partie

Régis Garrigue (RG) introduit le thème "humanitaire" en lui préférant d'entrée celui de solidarité internationale. Au sein de l'organisation Help Doctors qu'il préside, il souligne la volonté d'un travail équitable et durable "pour, par et avec" les populations. Ce médecin montre que l'urgence est un bon mode d'entrée dans la solidarité internationale et qu'il n'y a pas d'intervention qui soit guidée par les bailleurs. Il insiste en revanche sur l'importance de la problématique de financement et des bailleurs institutionnels pour les ONG "non-entreprises". Il illustre cela par le problème de la formation de médecins urgentistes locaux, en prenant l'exemple de la Palestine, en situation d'urgence permanente depuis onze ans, sans qu'aucune ONG médicale n'ait pris en charge de former – et de valider ladite formation par un diplôme reconnu – une infirmière, une sage-femme ou un médecin. On reste dans l'esprit d'une formation sur le tas qui ne peut en aucune manière être valorisée par le bénéficiaire dans un cadre de plan de carrière. Cela revient à entretenir une relative précarité.

Michel Faucon (MF) assure la transition avec le thème "engagement" en introduisant l'association de solidarité internationale CRID qui existe depuis 1976, et qui regroupe différentes associations. Il montre que les préjugés culturels sont à la base de l'historique des dynamiques de conception du développement. Le temps est à la remise en cause et à l'émergence du concept de "partenariat". Ainsi, pour que les projets de développement puissent être réappropriés par les populations, le partenariat doit fonctionner en amont comme en aval des projets. Développer la solidarité internationale devrait donc suppléer l'aide au développement. La conception du "besoin" a également souffert : « On doit répondre à leurs besoins. Mais qui les définit ? ». Aujourd'hui le CRID soutient les partenaires dans la reconnaissance de leurs droits. Le renforcement des acteurs de la société civile passe par le passage de la logique univoque de "solutions pour tous" face à la multiplicité de formules peu conformes à une pluralité d'acteurs. La pluralité du changement montre la nécessité de se battre pour la diversité culturelle. Selon MF, la solidarité internationale pourrait être une réponse à la marchandisation du monde.

René Joly Assako Assako (RJAA) préside l'ONG Groupe de recherche sur les villes d'Afrique (GREVA), au Cameroun. Il travaille auprès des institutions gouvernementales dans l'aménagement du territoire et le développement durable. La Banque mondiale et le Fond monétaire international imposent des contraintes excessives au développement des microéconomies nationales. L'aide au développement d'infrastructures a diminué fortement,

passant de 66 à 10 milliards de francs CFA. Le plus lourd tribut de cette coupe est payé par les villes, les conséquences sont à la massification de la pauvreté, l'exclusion sociale, la pollution, etc.

Depuis 1990, il existe au Cameroun une loi sur la libéralisation du mouvement associatif. Certains domaines d'interventions sont prioritaires : les ONG s'engagent dans la recherche et la formation des universitaires et des communautés locales, dans des actions de protection de l'environnement, au recyclage des déchets... Il existe cependant des cas spécifiques.

En guise de perspectives, RJASS s'interroge sur la redéfinition du rôle de l'État. La société civile peut-elle / doit-elle se substituer à l'État ? Quelle gouvernance des États ? Quelle redistribution des ressources ? Quelle réorientation de l'action de la société civile ou des associations ? Selon RJAA, il faut capitaliser les savoirs et les moyens pour forcer les États à améliorer leurs modes de gouvernance. Qu'est-ce que les Nords entendent par développement durable ? Il faut définir le sous-développement avant d'être en mesure de donner de la substance au développement durable.

Le débat final qui s'ensuit aborde en bref les aspects suivants :

- L'expertise citoyenne.
- Santé : nous devons en savoir plus sur les cultures locales pour agir plus efficacement. Mise en commun des acteurs, grosses et petites ONG (l'exemple du Népal est évoqué).
- Fondation : développement vers un partenariat avec les pays du Sud mais sans créer des associations d'élites locales.
- RG propose que nous réfléchissions à l'élaboration d'une sorte de charte de qualité des associations des Nords intervenant dans les Suds, afin d'écarter celles qui mènent des actions contre-productives.
- MF parle d'élitisme dans la mesure où il est difficile de savoir sur qui compter. L'appui auprès des forums mondiaux offre la possibilité de stratégies d'alliances qui permettent aussi de se diversifier.
- Il est aussi important que les institutions s'ajustent face à une société civile toujours plus exigeante.
- RJAA insiste sur la formation et l'information des populations locales des Suds, en revenant sur l'exemple des peuples pygmées : « Les Pygmées doivent avoir accès aux savoirs du monde. Ils sont en retard par rapport à l'évolution globale du monde ».
- Un membre de l'auditoire insiste sur le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
- Un membre de l'association Solimal (micro-ONG) indique qu'il est nécessaire d'utiliser les compétences locales et apprendre aux locaux nos erreurs de développement.
- Un autre membre d'une ONG demande : « Quelles sont les techniques utilisées actuellement pour qu'ils participent au débat ? ».
- Une autre intervention soulève le problème des paiements pour services écosystémiques.
- Une autre intervention propose un groupe de recherche en partenariat avec des collectivités territoriales décentralisées.

Le mot de conclusion est qu'il faut valoriser les expertises locales non reconnues à leur juste valeur, car on ne fait pas suffisamment appel à elles.

Camille Bordes, Hélène Guillemot et Edmond Dounias